

Un voyageur est allé à Rieupoll pour affaires de commerce, a rencontré environ 400 cavaliers avec les armes commandées par le nommé Juan Cavaleri, d'Oyot...

On assure aussi que le nommé... Estany comande à Berga environ 600 hommes de même parti, qui sont payés à raison de 25 sous par jour, ce qui fait que les faibles de la Catalogne se joignent à eux...

Charles Dupin, qui a souvent écrit nos feuilles de ses recherches savantes et patriotiques, nous a adressé hier la lettre suivante à la suite de M. Canning...

Ce matin la même lettre est insérée dans plusieurs journaux, et se peut voir dans le Constitutionnel. Nous aimons à croire qu'il ne faut l'attribuer qu'à un auteur involontaire du bureau de censure, et nous serons confirmés dans cette opinion par l'insertion même de cet article...

A M. le rédacteur du Constitutionnel. Paris, le 9 Août 1827.

Monsieur. La civilisation fait une perte irréparable. Un grand homme d'état, qui prêtait aux intérêts des nations un appui tutélaire, vient de descendre dans la tombe.

C'est au sein d'une cité française, dans le noble Bordeaux, que M. Canning a répété la pensée qui fera vivre et bénir sa mémoire. La France était digne de voir reproduire, au milieu de sa population, par un ministre étranger, la pensée, elle a fait entendre en faveur de nos peuples : Liberté civile et religieuse dans tout l'univers.

Ordonnant à la politique de la Grande-Bretagne la direction qui peut conduire vers ce but, Mr. Canning s'est rendu le bienfaiteur d'un grand nombre de nations.

Les peuples du Sud de l'Amérique, lorsqu'ils apprennent la fin prématurée du ministre pacificateur qui, le premier en Europe, les a salués peuples indépendants, ont pleuré l'illustre ami qui la mort leur enlève au moment même où, pour dernier bienfait, il étouffait chez eux la guerre intestine, et rendait à la fois paisibles les rives, et fibres les eaux de la Plata.

Le Portugal va pleurer le ministre qui l'a sauvé des opprobres de l'envahissement, et des horreurs de la guerre civile, et de retour au servage, sous un pouvoir absolu qu'eût ensanguiné la vengeance.

La Grèce va pleurer le ministre qui la prenait sous sa protection, quand elle était dans l'extrême détresse; celui qui proclamait complète et nécessaire la liberté du territoire hellénique et en faveur des enfants des Hellènes.

Et tous les autres peuples vont pleurer le grand homme qui montrait par ses actes à quel point il voulait, il avait réalisé la pensée dont nous avons vu les premiers et les plus dignes représentants.

Bien! pour garder le rang qui nous sied, dérangeons tous les peuples dans l'expression des regrets, et des hommages envers l'ami des nations.

Faisons graver par la plus habile des artistes une médaille où, d'un côté, nous inscrirons sa devise et de l'autre :

Liberté civile et religieuse dans tous l'univers.

L'autre côté portera son effigie, avec ces mots : Au nom des peuples, Les Français, A George Canning.

Nous devenons les organes des deux mondes reconnaissants, ce rôle est digne de la France.

Dans les deux mondes, les ministres apprendront que s'ils ont à lutter péniblement durant leur vie contre les factions qui les assiègent au sein de leur propre pays, dès qu'ils ont la force de s'élever au-dessus d'intérêts partiels pour voler à l'aide de l'humanité, pleines de gratitude, par réservent des hommages dignes d'un homme où les bienfaits de l'homme, compris à la fois par les peuples. Nous proposons, Monsieur, de recevoir des souscriptions pour la médaille qui sera

frappée, en l'honneur de la mémoire de G. Canning. Il suffira que chacun dépose à votre bureau une somme quelconque qui ne soit pas au-dessous de un franc.

Un médaillon sera frappé des trois principaux descripteurs parmi les cent premiers, et des trois artistes et gens de lettres choisis parmi les plus renommés. Ce médaillon sera d'un beau métal et recevra un prix d'adjudication.

La somme ainsi recueillie servira à donner un prix à l'auteur du plus beau type de la médaille, et à payer les frais de gravure.

Les souscriptions, moyennant un franc, qui équivalent seulement à la valeur du métal et du tirage.

On frappera deux médailles d'or : l'une pour la veuve de G. Canning, l'autre pour le monarque magnanime qui a donné un grand exemple au monde en choisissant, pour diriger son empire, un ami des nations et de leurs libertés.

Un médaillon d'or, etc. CHARLES DUPIN, Rédacteur du Constitutionnel.

Une grande partie des commerçants du Havre s'empressent de souscrire pour la médaille de Mr. Canning, ministres dont ils apprécient la politique large et libérale en matière de commerce, comme au point de vue des libertés civiles et religieuses.

COMMERCIAL.

Table with market prices for various goods like Farine de Philadelphie, Nlle-Orléans, Sucre 3-5 blanc, etc.

Conseil de Ville.

Séance du 13 Octobre. Le Conseil étant ouvert sous la présidence de Mr. Prieur.

Lecture est donnée du journal de la séance précédente. Le secrétaire donne lecture des communications du maire.

La première contient une lettre du shérif qui annonce qu'il a reçu de Mr. le gouverneur de l'Etat l'autorisation de mettre les forçats condamnés aux travaux à la disposition du maire, aux termes de la résolution du Conseil de Ville.

Une pétition de la veuve Huguonni an raison de son infortune, demande une pension gratuite.

M. Rodriguez - Je demande le renvoi de cette femme, car elle a été mariée et a demandé la séparation par un an.

M. Canning - Adopté. Le Maire propose de louer un terrain situé rue Bienville, appartenant à une personne absente, sans recourir sur cette question.

M. Lanna - J'appuie. M. Blanc - Je m'oppose en raison de ce qu'on ne doit pas entourer les terrains de la ville quand il y en a tant d'autres à entourer dans le faubourg que je représente.

M. Lanna - Je pense que si les terrains du faubourg Tréint devaient être entourés comme le pense M. Blanc, tout le cercle de la ville devrait être entouré.

M. Blanc - En conséquence, je persiste à ce que le terrain dont le Maire propose d'entourer soit entouré aux frais de la ville. Bien entendu qu'elle aura son recours sur le propriétaire absent.

Une pétition est présentée pour empêcher les fretteurs de bateaux, piétons et canots de prendre la place réservée pour les caboteurs.

M. Burthe - Je crois que la pétition doit être renvoyée au maire pour faire exécuter les ordonnances.

M. Rodriguez - Je ne vois pas pourquoi l'on n'établirait pas de piquets aux limites des droits accordés soit aux bouchers, soit aux caboteurs. Je demande l'exécution de l'ordonnance par il faut qu'elle existe.

M. Canning - J'ai eu plus d'occasion qu'un autre de m'occuper des discussions qui se sont élevées entre les fermiers et les caboteurs.

Depuis longtemps les tribunaux sont occupés de ces causes. Les avocats ont beaucoup parlé, beaucoup discuté, mais rien de clair n'en est résulté. Chaque jour le

fermier attaque les fretteurs comme caboteurs. Ceux-ci disent qu'ils ne doivent pas prendre de licence, car ils ne sont pas propriétaires de bateaux. Mais le fretteur n'est pas l'homme qui doit payer, c'est celui qui le vend, et c'est celui qui doit payer la licence.

M. Canning - Canning est juste. La pétition des caboteurs dans des tribunaux la question est pas pour ceux de décider qui sont les fretteurs ou les caboteurs, mais pour ceux des tribunaux de décider qui payent la licence, et c'est celui qui paye la licence qui doit avoir une place. Une seule chose n'est pas en place, c'est que le fretteur ou le caboteur ne place pas de bateaux, et on leur fait payer de la licence, mais que le maire soit obligé de faire exécuter par ses agents les ordonnances, voilà de quoi nous occupons.

Le maire pour terminer la place du ferry et de faire couper le câble de tout navire qui s'emparait de cette place. Il en est de même pour les autres payant licence, et le fretteur n'a pas le même droit sur les fretteurs.

Le point de licence et qui coopèrent avec de ceux qui en payent.

Le maire pour faire exécuter les ordonnances relatives dans toute leur rigueur.

La proposition mise aux voix et adoptée. (On suit au numéro prochain.)

NOTES.

Quelle forme, dit-on, en voyageant; mais il paraît aussi que l'on s'attend, témoin les Indes partis d'ici et qui sont arrivés au Portugal au commencement d'Oct. Ils ont été reçus au titre de voyageurs, comme de grands seigneurs.

Paris, ça été autre chose! Les badauds, dans leur amour pour le nouveau, ont cru apparemment dans les traits de ces Indiens, quelque chose qui se tenait par-dessus les hommes, et dans l'excois de leur admiration, ils ont jugé convenable de donner le titre de prince à celui dont le port leur a paru le plus noble. (C'est de chef de tribu qui est trop comique.) Et comme il est d'usage qu'un prince ait à sa suite quelque personnage important, on a tiré un de ces compagnons de voyage, un grand! Les articles suivants, sur leur réception, sont tirés d'un journal de Paris.

Les six Indiens font furcer à Bosen. Le foule assés continuellement l'hôtel qu'ils occupent dans cette ville, encombre les rues et places qu'ils parcourent, remplit la salle de spectacle lorsqu'on annonce que le prince doit honorer de sa présence la représentation. Ils se sont rendus le 8 au spectacle, dans une voiture découverte et dans le costume de leur pays. On les a placés dans la loge du gouverneur. Le premier banc était occupé par le prince, les deux dames et le général. Après le premier acte, le prince s'est levé et a défilé dans sa langue des choses très agréables sans doute, mais auxquelles on n'a rien compris, et que l'interprète a traduites ainsi :

"Mes frères, le bon accueil qui nous fait le peuple français est entré par mon cœur dans mon cœur; le souvenir n'en sera jamais de mes mémoires, non plus que de celle des personnes auxquelles j'accomplirai. Je salue le peuple français."

Pendant le second acte, ils ont pris des rafraichissements et ont bu à la santé des spectateurs, qui leur ont rendu politesse pour politesse. Ils ont écouté Pupera (Lodovica) avec attention. L'embrassement qui le termine a paru les flatter. Pendant le prince a salué les spectateurs, et a paru content de saluer le lendemain à une représentation de l'Opéra des Bois. On a remarqué que les Indiens s'étaient à ce moment de l'acte, et qu'ils ont été très heureux de voir les Indiens, et ne font aucun excès.

PARIS, 13 Août. Les six sauvages sont arrivés hier à Paris à une heure; ils ont venus par la diligence jusqu'à la barrière, où le prince et sa suite sont montés en fiacre; ils sont descendus rue de Valenciennes, hôtel de la Terrasse. On dit qu'ils vont succombement honorer de leur présence tous les théâtres de la capitale, tous les établissements publics et toutes les curiosités. Ils commencent par la grille.

Ils ont toutes leurs dépenses et paraissent être très contents; ils ont porteurs de lettres de recommandation pour plusieurs banquiers de Paris. Lors de leur visite à la bibliothèque de Rouen, un maréchal-des-logis de la gendarmerie, qui a au moins six pieds de hauteur, se trouvait près d'eux; un des premiers fonctionnaires de département de la Seine-Inférieure et alors demander au prince de lui dire, si, dans son pays, il existait beaucoup de guerriers aussi grands que ce militaire. Kihaganah a examiné avec attention le gendarme, tourne autour de lui, et, sans plus de cérémonie, lui jette bas son chapeau pour le voir à sa tête. Cette horreur que prenait l'étranger était le point de départ de la gendarmerie, qui de son mouvement pour saisir son chapeau, le but; mais les premiers de la gendarmerie lui furent enroulés qu'il ne devait pas se flatter; il se calma et resta immobile et droit comme un soldat devant l'étranger. Les Indiens sauvages s'appuyèrent dos contre celui du gendarme, et placent un main au-dessus de sa tête, il vit qu'elle était très près de l'épaule de celui-ci; alors il répandit que dans son pays il y avait des guerriers qui étaient encore plus grands d'une mesure qu'il désigne être d'un demi-pied. L'assemblée ne put s'empêcher de sourire à cette réponse.

Arrivées Maritimes.

NEW-ORLEANS.

Arrivés de New York, avec un grand nombre de passagers, consignés à H. P. Kelly, Kennedy et Duchamp, Pecquet et Lacroix, E. B. Sorbier, James, Rose et Hull, S. Anna, W. H. H. Tulane, etc.

Arrivés de la Havre, avec un grand nombre de passagers, consignés à H. P. Kelly, Kennedy et Duchamp, Pecquet et Lacroix, E. B. Sorbier, James, Rose et Hull, S. Anna, W. H. H. Tulane, etc.

Arrivés de la Havre, avec un grand nombre de passagers, consignés à H. P. Kelly, Kennedy et Duchamp, Pecquet et Lacroix, E. B. Sorbier, James, Rose et Hull, S. Anna, W. H. H. Tulane, etc.

Arrivés de la Havre, avec un grand nombre de passagers, consignés à H. P. Kelly, Kennedy et Duchamp, Pecquet et Lacroix, E. B. Sorbier, James, Rose et Hull, S. Anna, W. H. H. Tulane, etc.

Arrivés de la Havre, avec un grand nombre de passagers, consignés à H. P. Kelly, Kennedy et Duchamp, Pecquet et Lacroix, E. B. Sorbier, James, Rose et Hull, S. Anna, W. H. H. Tulane, etc.

Arrivés de la Havre, avec un grand nombre de passagers, consignés à H. P. Kelly, Kennedy et Duchamp, Pecquet et Lacroix, E. B. Sorbier, James, Rose et Hull, S. Anna, W. H. H. Tulane, etc.

MEMORANDUM.

Le navire Martiquais, capitaine Vignie, doit partir de Nantes le 10 Septembre, pour ce port.

Le navire Voltair, capitaine Ferrand, doit partir de Nantes le 15 Septembre, pour ce port.

Le brick John Quincy Adams, capitaine Lawrence, doit partir de Nantes, le 15 de ce mois, pour ce port.

Le South Carolina, capt Easton, parti d'ici, est arrivé à Amsterdam le 8 août.

Changement de domicile. J. B. FAUCHER prévient le public qu'il a changé de domicile, son atelier, rue Condé entre les rues Ste. Anne et Madelon, où il continue à correspondre après espèce d'ouvrage concernant sa profession, et à des prix modérés. 15 oct.

Ecole de Danse.

M. L. TRIGANT, l'honneur d'annoncer à ses amis et au public, qu'il vient de changer de domicile, qu'il a pris la maison haute N° 187, rue de la Harpe, près de celle de St. Pierre, où il continuera à donner des leçons de danse. Il assure aux personnes qui voudront bien l'employer qu'il s'occupera lui-même, et attention, pour mieux les instruire de l'enseignement qu'il leur donnera. 16 oct.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

Le prix de la farine blanche était aujourd'hui de \$5 00 le baril, d'après le rapport de la commission de la farine, qui a été faite par le conseil municipal. Nouvelle-Orléans, le 13 oct.

AVIS AU PUBLIC.

JEAN DE CORRES, docteur en Médecine et en Chirurgie, des Collèges de Madrid et de Barcelone, ex-membre résident de la ci-devant Ecole et Société Médicale d'Emulation, de Bordeaux, &c. &c., a l'honneur d'annoncer aux habitants de la Nouvelle-Orléans, que son intention est de s'y établir et d'y exercer sa profession. Il ose espérer que, dans cinq années d'absence ne l'ont pas entièrement effacé du souvenir des personnes qui l'ont connu autrefois de leur jeunesse. 15 oct.

Une langue anglaise dans le traitement des maladies des enfants de tout âge et dans l'art des accouchements, acquise dans plusieurs Hôpitals de l'étranger, tant en France qu'en Espagne, le fait état d'être utile à cette intéressante population de la société.

Les personnes qui auront besoin de services, le trouveront chez lui, rue de la Harpe, N° 171, le matin de 8 heures à 10 heures, et le soir de 7 heures à 9 heures.

Le 6 octobre - 8